



*Mesdames, Messieurs les Présidents des Clubs de Tir  
De la Ligue de Tir de la Côte d'Azur*

**Objet : STAGE CERTIFICAT CAPACITÉ À ACCUEILLIR ET À CONSEILLER FFTIR**

*Madame la Présidente, Monsieur le Président,*

*Le Certificat de Compétences Capacité à Accueillir et Conseiller de la F.F.Tir porte sur l'activité bénévole d'accueil et d'information des adhérents pour la pratique du Tir Sportif et la gestion de la sécurité sur les stands de tir.*

*Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020, ce Certificat est obligatoire pour s'inscrire au Brevet Fédéral Animateur de club (B.F.A.)*

*La durée du stage est d'une journée. La prochaine session aura lieu le :*

***Dimanche 21 janvier 2024  
Au stand de la SOCIÉTÉ DE TIR DE TOULON  
1337 CHEMIN DE LA PLANQUETTE  
83130 LA GARDE***

*Les conditions d'accès à cette formation sont les suivantes :*

- *Être licencié à la FFTir depuis un an minimum (deuxième saison sportive). Les candidats devront posséder une licence en cours de validité à la date de la formation.*
- *Avoir au moins 16 ans à la date de la formation et présenter pour les mineurs une autorisation parentale.*
- *Faire partie intégrante de l'équipe de permanents du club et avoir l'avis favorable et motivé de son Président de club sur la fiche d'inscription.*

*L'inscription se fait par retour de la fiche d'inscription jointe dûment remplie, en joignant les pièces demandées ci-dessus ainsi qu'un chèque de 10 € à la : Ligue de Tir Côte d'Azur – BP 80107 – 83403 HYÈRES CEDEX*

***Les dossiers incomplets ne seront pas retenus et renvoyés au club.***

*Les participants devront se munir de l'arme dont il se servent habituellement et du matériel nécessaire à la prise de notes.*

*Il est à noter que la possession du CAC est un pré-requis qui conditionne maintenant l'accès à la formation d'animateur, ainsi que la remise des certificats « de spécialité » décernés par la Fédération Française de Tir.*

*Le QCM portera essentiellement sur le Manuel du Tireur Sportif [https://www.fftir.org/wp-content/uploads/2022/10/Manuel-de-tir-sportif-148x210-10\\_2022-IMPOSITION-2.pdf](https://www.fftir.org/wp-content/uploads/2022/10/Manuel-de-tir-sportif-148x210-10_2022-IMPOSITION-2.pdf) que nous vous recommandons vivement de consulter avant la journée de formation.*

*Veillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.*

*Le Président,  
Roger BERTHOD*

# **CERTIFICAT DE COMPÉTENCES**

## **Capacité à Accueillir et Conseiller**

**Dossier d'inscription – 21 janvier 2024**

**Dossier à renvoyer à la LIGUE DE TIR COTE D'AZUR – BP 80107 – 83403 HYÈRES CEDEX**

**Dimanche 21 janvier 2024 – stand de tir de Toulon – La Garde**

**Important : avant de compléter ce dossier d'inscription, il est impératif que les candidats et présidents de club lisent le règlement du certificat de compétences Capacité à Accueillir et Conseiller (CAC). Le règlement est accessible directement sur le site Internet de la FFTir.**

**NOM :**

**Prénom :**

**Adresse :**

**Téléphone :**

**Mail :**

**Date de naissance :**

**Catégorie d'âge (entourez la catégorie réelle ou de surclassement) : CF, CG, JF, JG, D1, D2, D3, S1, S2, S3**

**N° de licence :**

**Club :**

**Niveau « Cibles Couleurs » (entourez le grade) : sans / blanc, jaune, orange, vert, bleu, marron, arc-en-ciel**

**Option choisie pour la formation (cochez l'option) : Pistolet / Carabine**